

## **Café-bar Le Saint-Sulpice**

Le 27 janvier 2010

# **La non participation des citoyennes et des citoyens aux élections et ses effets sur l'avenir de nos institutions démocratiques**

Invités : M. Marcel Blanchet et M. Louis Massicotte

## **Note liminaire**

Lors des élections québécoises du 8 décembre 2008, seulement 57,3% des électeurs québécois se sont prévalus de leur droit de vote. Il s'agissait du plus faible taux de participation enregistré depuis 1927. Pire, le 1<sup>er</sup> novembre dernier, à l'occasion des élections municipales de Montréal, seulement 38,9% des personnes inscrites sur les listes électorales se sont présentées aux urnes. Le pourcentage des gens qui ont voté dans d'autres municipalités du Québec le même jour n'était guère plus rassurant. Pour expliquer cette désaffection des citoyens vis-à-vis de leurs institutions de représentation électorale, les analystes évoquent diverses raisons et font état d'une tendance lourde qui pourrait bien mettre en cause la légitimité même de nos institutions, voire de la démocratie dans notre pays.

Pourquoi les gens ne vont-ils plus voter? Ont-ils perdu confiance dans leurs institutions? Sont-ils convaincus de ne plus avoir la capacité d'influencer leurs gouvernements? Ont-ils abdiqué et décidé de s'accommoder des contraintes que leur imposent leurs gouvernants, comme c'est le cas sous les régimes autoritaires? Débattre ces questions et réfléchir ensemble sur l'avenir de nos institutions démocratiques sur la place publique est plus que jamais un devoir qui interpelle tout citoyen responsable. En offrant l'occasion d'assumer ce devoir, les organisateurs du café géographique du 27 janvier 2009 font leur part et donnent l'exemple. Ce faisant, ils espèrent que la plupart de nos concitoyens prendront conscience de la nécessité de sortir de l'état des « somnambules téléguidés » et de reprendre le pouvoir de décider de leurs rapports aux autres et au territoire, en commençant par choisir ceux et celles qui prennent les décisions en leur nom.

Le texte qui suit comprend deux parties. La première partie consiste en une synthèse du café-géo de MM. Blanchet et Massicotte. La seconde est un compte rendu détaillé de la rencontre.

## **Première partie**

**Le désengagement généralisé des citoyens ne menacerait pas nos institutions démocratiques!**

**Edith Mukakayumba, Ph.D. et Jules Lamarre, Ph.D.**

**[Maison de la géographie de Montréal](#)**

Nous sommes mercredi, le 27 janvier 2010. Un débat organisé suite à la demande de citoyens déçus de la piètre participation aux dernières élections municipales du Québec a lieu sous forme d'un café géographique au Café-bar Le Saint-Sulpice, au centre-ville de Montréal. Il a pour thème : *la non participation des citoyens aux élections municipales et son impact sur l'avenir de nos institutions démocratiques*. Les conférenciers invités pour introduire et co-animer ce débat sont deux des plus grands experts en la matière, au Québec et dans le monde : Monsieur Marcel Blanchet, directeur général des élections du Québec, et Monsieur Louis Massicotte, professeur à l'Université Laval, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la démocratie et les institutions parlementaires.

Vu l'importance du sujet ainsi que la qualité des conférenciers, les organisateurs de ce débat avaient lancé les premières invitations avant la période des fêtes à plus de 600 personnes le plus susceptibles d'y être intéressées : tous les chefs des grandes formations politiques du Québec, l'ensemble des élus de la province du Québec, tant à l'échelle municipale qu'aux échelles provinciale et fédérale, bon nombre de journalistes des grands médias québécois, les professeurs d'universités, les citoyens ordinaires,... Cette première invitation a été suivie de plusieurs rappels. Compte tenu des efforts investis pour préparer ce débat et le moment de la journée choisi (après les heures de travail), les organisateurs s'attendaient à ce que l'espace du café-bar Saint-Sulpice soit trop étroit pour contenir les participants. Contre toute attente, seulement neuf personnes, incluant les deux co-animateurs du café géo, se sont présentées sur les lieux. Autrement dit, avec les deux conférenciers, le nombre total des participants n'était que de onze personnes. Il s'agit du plus bas nombre de participants aux cafés géographiques de Montréal, dont la moyenne – des quinze cafés géo organisés depuis un peu plus d'un an – gravite autour de vingt-cinq.

Considérant que le nombre des présences importe moins que la qualité, les co-organisateurs du débat, de concert avec les conférenciers, co-animateurs, décident tout de même de procéder selon les règles de l'art. Les présentations des deux experts font le tour de la question, dans une perspective aussi bien historique que géographique. Les deux conférenciers soulignent que la baisse de l'intérêt des citoyens aux élections dans les vieilles démocraties libérales, surtout des pays occidentaux, est un phénomène mondial. En dépit des quelques hypothèses explicatives, ce phénomène demeure incompréhensible. Serait-il inquiétant pour autant? Plus exactement, cette baisse de l'intérêt des citoyens aux élections et, plus globalement, aux choses publiques, menacerait-elle les institutions démocratiques des pays occidentaux? C'est là que les avis divergent.

Les conclusions des deux conférenciers invités convergent vers l'affirmation selon laquelle la baisse de la participation des citoyens aux élections, tout comme le désengagement généralisé vis-à-vis les choses publiques, ne menaceraient pas les institutions démocratiques. L'un des arguments soutenu par le professeur Massicotte se base sur l'affirmation selon laquelle les élus s'occuperaient davantage des groupes d'électeurs qui participent le plus aux élections : ceux des personnes plus scolarisées et plus fortunées, les groupes d'intérêt organisés soit par le biais des syndicales ou par celui des religions, de groupes ethnoculturels les plus dynamiques, ... Dans le cas d'autres groupes, notamment de minorités ethnoculturelles d'origine immigrante et de personnes pauvres, ne pas participer aux élections et ne pas être pris en compte par les élus n'aurait aucun impact sur les institutions démocratiques.

Tout en soulignant l'excellence des présentations des conférenciers et en les remerciant de leur générosité, plusieurs participants de la salle sont en désaccord avec cette conclusion.

Le débat, aussi animé que profond, s'achève au moment où des questions fondamentales sont soulevées. Sera-t-il poursuivi? Avec qui? Qui en aura l'initiative?... et le leadership? Les deux conférenciers sont interpellés et invités à organiser la suite du débat auquel devrait être associé les neufs participants présents dans la salle.

Les coorganisateur du café-géo du 27 janvier ont fait leur part. Ils ont investi leurs propres et maigres ressources. Ayant l'impression d'avoir joué pleinement leur rôle de citoyens responsables, ils vivront désormais avec le sentiment du devoir accompli. Qui prendra le relais? L'avenir et l'histoire nous le diront!

## Deuxième partie

Présentation de Monsieur Blanchet, Directeur général des élections du Québec et président de la Commission de la représentation électorale du Québec.

C'est avec plaisir que j'ai accepté l'invitation des organisateurs de ce café géographique à venir partager avec vous mes réflexions sur le problème du déclin de la participation électorale. Le sujet est on ne peut plus d'actualité. Il s'agit là, en effet, d'un des principaux enjeux qui se posent actuellement à la démocratie québécoise.

Je vous dirai d'abord quelques mots sur l'institution du Directeur général des élections du Québec, sur son statut au sein du système électoral, sur son rôle et sur ses responsabilités.

Je vous ferai ensuite part de mes réflexions de citoyen et d'administrateur d'élection sur l'importance d'exercer son droit de vote.

Puis, je traiterai des leviers dont dispose une institution comme la nôtre au regard de la participation électorale. Enfin, je terminerai ma présentation en faisant état des actions concrètes que nous menons, depuis déjà un certain nombre d'années, pour inciter le plus grand nombre possible de citoyennes et de citoyens à voter.

### Statut, compétences et responsabilités du DGEQ

Au sein du système électoral québécois, le directeur général des élections jouit d'un statut particulier. Le DGEQ est en effet une des quatre « personnes désignées » par l'Assemblée nationale.

Dans le domaine électoral, l'Assemblée nationale confie certains de ses pouvoirs au DGEQ. Ce dernier agit non pas comme mandataire mais à la place de l'Assemblée, de façon autonome.

Le pouvoir exécutif ne peut s'interposer entre l'Assemblée nationale et le DGEQ. Celui-ci n'est pas assujéti aux règles administratives applicables aux ministères et organismes gouvernementaux.

L'autonomie du DGEQ le préserve de l'ingérence du gouvernement et des partis politiques. Le DGEQ est imputable de ses actes devant l'Assemblée nationale seulement.

Les principales responsabilités de l'institution consistent à :

- Organiser les scrutins provinciaux – assister et conseiller les présidents d'élection municipaux et scolaires – administrer et mettre à jour la liste électorale permanente;
- Veiller au respect des règles de financement politiques et de contrôle des dépenses électorales;
- Présider la Commission de la représentation électorale et lui fournir un soutien professionnel et technique;
- Informer les électrices et les électeurs.

Dans l'application des lois qu'il administre, le DGEQ possède des pouvoirs d'enquête et de poursuite. Ces pouvoirs s'exercent tant en matière de scrutins que dans le domaine du financement politique. Enfin, à titre de conseiller du législateur, le DGEQ peut recommander de nouveaux mécanismes électoraux ou de nouvelles règles de financement des partis politiques. Il peut aussi être consulté par le gouvernement sur toute législation à caractère électoral.

Ces quelques éléments d'information sur l'institution du Directeur général des élections étant posés, j'entrerai maintenant dans le vif du sujet qui nous réunit aujourd'hui, soit la participation des citoyennes et des citoyens aux élections.

### **La participation des citoyennes et des citoyens du Québec aux élections : une évolution à la baisse, paradoxale**

Historiquement, le Québec a connu des taux de participation électorale parmi les plus élevés en Amérique du Nord. Dans les années 1970, 1980 et 1990, ces taux se situaient autour de 80 %. La participation a même atteint le taux record de 93,5 % au référendum de 1995 sur la souveraineté du Québec.

Le début du 21<sup>e</sup> siècle a toutefois donné lieu à de moins bonnes performances. Le Québec a en effet enregistré une baisse de participation de près de 8 % aux élections de 2003 par rapport aux précédentes, avec un taux de 70,42 %. Il s'agissait alors du plus faible taux de participation depuis 1927.

Monsieur Blanchet se souvient comme si c'était hier du lendemain de ces élections d'avril 2003, qui étaient ses premières élections générales en tant que DGE. Les médias, la population, les élus, tous cherchaient à s'expliquer cette chute aussi subite qu'inattendue du taux de participation. Le Québec était un peu sous le choc, ébranlé par un phénomène auquel personne ici n'était habitué. Le réflexe premier fut naturellement de se tourner vers le DGE pour tenter d'expliquer cette baisse. Était-ce nos méthodes, nos cartes de rappel, notre liste électorale?... Chacun y allait de son hypothèse.

Le taux de participation est demeuré sensiblement le même aux élections générales de mars 2007, se situant à 71,29 %. Mais c'est aux élections générales de décembre 2008 que le pourcentage de participation atteignait un plancher historique, avec un taux désastreux de 57,43 %.

Pourtant, et ceci est paradoxal, jamais l'accès au vote n'aura été aussi facile qu'à ces élections. Toute une batterie de mesures avait en effet été mise en place pour permettre aux électeurs d'exercer leur droit de vote.

### **La situation serait-elle différente ailleurs dans le monde?**

Lorsqu'on compare ce qui se passe au Québec à ce qui se passe ailleurs, on constate que la baisse de la participation électorale n'est pas propre au Québec. Il s'agit d'un phénomène qui affecte la plupart des démocraties occidentales. Les États-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne sont particulièrement touchés. Même l'Allemagne, qui affichait auparavant des taux de participation relativement élevés, a connu une baisse appréciable de 7 % à ses élections législatives de septembre 2009.

### **La non participation des citoyens et des citoyennes aux élections serait différenciée en fonction d'un certain nombre de critères**

Selon les chercheurs, certaines catégories de citoyens comptent davantage d'abstentionnistes. Les jeunes, les citoyens peu scolarisés, les citoyens des milieux socioéconomiques défavorisés et les citoyens issus des minorités ethnoculturelles voteraient en effet en moins grand nombre que les autres catégories d'électeurs.

Les auteurs s'entendent pour dire que l'âge est l'un des principaux facteurs qui influencent la participation électorale. La baisse de la participation électorale des jeunes est un phénomène qui touche la plupart des démocraties occidentales et les différents paliers électifs. De tout temps, les jeunes ont moins voté que leurs aînés. Il ne s'agit pas d'un nouveau phénomène. Il faut donc «dédramatiser» la faible participation électorale des jeunes.

C'est un peu normal que les jeunes se sentent moins concernés par la politique et les élections, particulièrement au palier local. Les jeunes sont moins souvent propriétaires, donc paient moins souvent de taxes municipales. Comme ils ne sont pas encore parents, pour la plupart, ils se sentent moins concernés par les enjeux liés à la famille, aux garderies, aux parcs, etc. Comme ils sont plus mobiles géographiquement en raison de leurs études ou de leur travail et déménagent plus souvent que les gens plus âgés, ils ont moins de «racines» ou de sentiment d'appartenance à la communauté locale et connaissent moins les enjeux de la politique locale.

Toutefois, parvenus dans la trentaine, les jeunes «rattrapaient» autrefois le niveau de participation des générations précédentes. Ce qui est nouveau selon des recherches récentes, et inquiète particulièrement le DGE, c'est que les jeunes des cohortes nées à partir de 1970 ne voteraient pas davantage une fois arrivés dans la trentaine.

Selon certains auteurs, la baisse de la participation aux scrutins et la désaffection d'une part importante de la population traduiraient un profond «déficit démocratique». Ce déficit s'observerait dans la plupart des pays démocratiques et ne concernerait pas seulement les élections, mais aussi la participation citoyenne dans son sens large. À terme, ce déficit minerait la confiance envers les institutions démocratiques et porterait atteinte à la légitimité des élus. Ce sont les fondements même de la démocratie qui s'en trouveraient affectés.

Parmi les raisons avancées pour expliquer la désaffection, Monsieur Blanchet mentionnerait 1) l'économie qui domine de plus en plus la politique, 2) la montée de l'individualisme et la perte de foi dans les idéologies, 3) le cynisme envers la politique et 4) la perte du sens du devoir civique.

### **Des questions qui s'imposent, Monsieur Blanchet tente de répondre à la plus persistante : pourquoi participer aux élections?**

Les plus cyniques nous diront « Voter ? Participer ? Pour quoi faire ? » Il n'est pas facile de répondre à cette question. En fait, il n'y a pas seulement une bonne réponse possible.

La démocratie est un système où le pouvoir découle de l'autorité du peuple et se fonde sur sa participation. Démocratie et participation vont de pair. Dans tout système démocratique, le citoyen jouit, bien sûr, de droits; mais ce qu'on oublie souvent, c'est que ces droits s'accompagnent nécessairement de devoirs. Or, le devoir le plus élémentaire du citoyen consiste à exercer ce droit en allant voter.

Dans toute société dite démocratique, il y a une nécessité, soit la nécessité du citoyen actif et engagé. La démocratie est une chose fragile. Elle n'est jamais acquise. L'histoire montre que des démocraties parfois plus que centenaires, pensons notamment au Chili dans les années 1970, ont vu leur situation politique basculer en bien peu de temps. Chacune des générations doit donc faire la conquête de la démocratie, la choisir et, à son tour, la léguer en héritage à ses enfants.

Mais au-delà du devoir de voter, une autre bonne raison de participer tient dans le fait qu'on ne peut laisser les autres décider de notre propre destin. Les citoyens doivent contribuer à façonner une société à leur image, une société qui reflète leurs valeurs, qui réponde à leurs aspirations.

L'engagement des citoyens dans la chose publique est aussi nécessaire afin de préserver les libertés individuelles et les libertés collectives. La liberté de pensée, la liberté de croyance, d'opinion et d'expression, la liberté d'association et la liberté de réunion sont en quelque sorte les carburants de la démocratie.

Il est trop facile d'être cynique face à la chose politique et de se dire que d'y participer ne changera rien. Les citoyens doivent occuper tous les créneaux, toutes les tribunes, utiliser tous les moyens qui sont à leur disposition pour se faire entendre. Sans cette nécessaire contribution à la démocratie, comment pourraient-ils ensuite reprocher quoi que ce soit à leurs élus ? Pour que les citoyens puissent exercer leurs droits démocratiques à travers un système électoral qui leur ressemble, qui réponde à leurs attentes et à leurs aspirations, ils doivent se responsabiliser et s'en préoccuper.

### **Des canaux et des moyens de participation civique multiples**

Les canaux à la disposition des citoyens et les manières dont ils peuvent participer pleinement à la vie démocratique sont multiples. Ils peuvent voter, bien sûr, mais aussi s'intéresser aux enjeux, s'informer, contribuer financièrement à un parti politique, prendre part à une consultation, signer une pétition, soumettre un mémoire en commission parlementaire, être actif au sein d'une formation politique ou auprès d'un candidat, participer à un comité de citoyens ou à un conseil de quartier, se joindre à un groupe de pression, participer comme candidat ou, éventuellement, comme élu. Bref, les moyens de participer ne manquent pas !

De plus, les nouvelles technologies de l'information et des communications offrent aux citoyens des possibilités qui n'existaient pas auparavant. Les partis politiques ont leurs sites Internet. Les forums de discussions se multiplient. L'information est de plus en plus facilement et rapidement accessible par voie électronique.

Pour que la démocratie soit en santé, les citoyens doivent s'y intéresser. Ils ont non seulement un rôle à jouer, mais aussi une énorme responsabilité à l'égard de la démocratie. Les citoyens doivent voter, participer aux grands débats de société, être vigilants et scruter les agissements de leurs représentants politiques.

### **Des interventions du DGE pour favoriser la participation aux élections**

Pour sa part, le Directeur général des élections mène, depuis plusieurs années, différentes actions afin de favoriser la participation.

Hormis les activités d'information aux électeurs que l'institution réalise en application de la Loi électorale, l'action du DGE se répartit dans trois principaux secteurs d'intervention.

Le premier secteur concerne les mesures visant à favoriser directement l'exercice de droit de vote. À titre de conseiller du législateur, le DGE a consacré énormément d'efforts, au fil des ans, à étayer et à recommander des mesures propres à améliorer l'accès au vote et à favoriser son exercice. Pensons à l'élargissement du droit de vote à plusieurs catégories de citoyens, au vote des électeurs hors du Québec, au vote itinérant, au vote dans les résidences pour personnes âgées publiques et privées, au vote des détenus, au vote au domicile de l'électeur et au vote au bureau du directeur du scrutin.

Le deuxième secteur est celui de l'éducation à la démocratie. Le DGE contribue depuis plusieurs années à l'éducation à la démocratie, de concert avec le milieu de l'éducation. L'institution met à la disposition des écoles des programmes destinés à sensibiliser les jeunes aux élections, des activités pédagogiques comme « Cliquez pour moi! » et « Électeurs en herbe », du matériel pédagogique, des guides et divers documents. Le DGE a également mis sur pied l'exposition « Vox Populi ». Cette exposition comporte un volet itinérant, alors qu'une unité mobile appelée « Démocratie en route » sillonne actuellement le Québec. Aux dernières élections générales, le DGE a mis en ligne un site Web réservé aux jeunes.

Le troisième secteur dans lequel le DGE intervient est celui de la recherche. Depuis quelques années, l'institution consent des efforts afin de mieux connaître le phénomène de la participation électorale. Elle a réalisé une recension des écrits sur la participation électorale et elle prend part présentement à une vaste étude sur la participation électorale au Québec en partenariat avec la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval.

Une meilleure compréhension des facteurs qui influencent la participation permettrait de mieux cibler les interventions à condition que les efforts investis par le DGEQ soient soutenus par d'autres intervenants de la scène politique

Mais l'action du Directeur général des élections comporte ses limites. L'institution ne dispose que de très peu de leviers pour agir sur la participation. Seule la mobilisation de tous les acteurs concernés, et

en particulier celle des partis politiques, des candidats aux élections et des élus, celle aussi des médias d'information et celle du milieu de l'éducation, pourra freiner la baisse de la participation électorale et redonner confiance en nos institutions démocratiques.

Je vous remercie »

\*\*\*\*\*

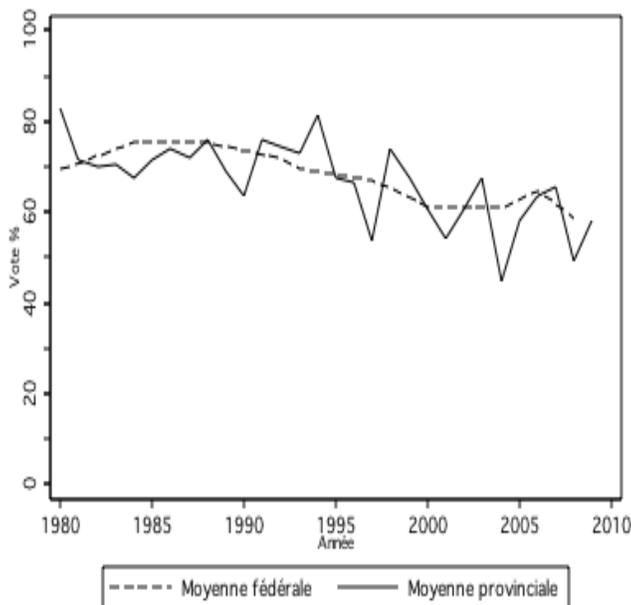
Présentation de M. Louis Massicotte, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la démocratie et les institutions parlementaires

Selon Monsieur Massicotte, l'abstentionnisme électorale ne serait ni une excentricité québécoise, ni une tare canadienne ou nord-américaine, mais bien un phénomène qu'on retrouve partout dans les grandes démocraties. Pourquoi en est-il ainsi? Quelles sont les conséquences de l'abstentionnisme électorale sur le fonctionnement des démocraties? Telles sont les questions auxquelles le professeur Massicotte a tenté de répondre.

### Des chiffres éloquentes, au Canada et ailleurs dans le monde

Au Canada, la participation électorale a été en moyenne de 75% depuis l'après-guerre. La figure 1 montre que les taux de participation aux élections fédérales se sont mis à fléchir durant les années 1990. Nous en sommes maintenant à 60% de participation moyenne.

**Figure 1 : Canada. Taux de participation aux élections fédérales et provinciales depuis 1980**



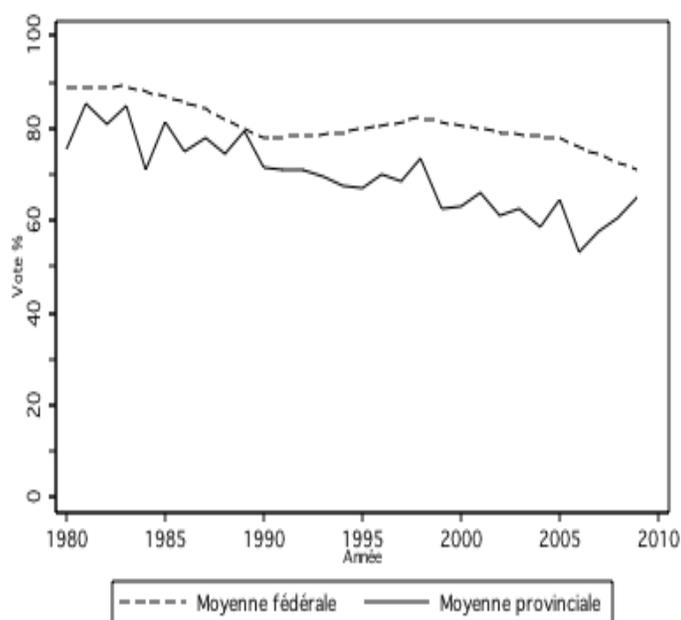
Source : Chaire de recherche du Canada sur la démocratie et les institutions parlementaires, U. Laval.

Des observateurs ont expliqué la baisse du taux de participation de 1993 par une certaine lassitude qui se serait emparé de l'électorat à l'époque du gouvernement de Brian Mulroney. Toutefois, la chute en question s'est ensuite poursuivie sous le gouvernement Chrétien, ainsi que sous l'actuel gouvernement Harper. Sur la même figure, on note que les taux de participation aux élections provinciales canadiennes ont également suivi la même tendance. Selon M. Massicotte, il n'existerait aucune explication simple à une telle tendance qualifiable de lourde.

Cette situation serait-elle propre au Canada? Qu'en est-il ailleurs dans le monde?

En Allemagne (figure 2), par exemple, un pays que M. Massicotte connaît bien parce qu'il y conduit des recherches, on voterait davantage à l'échelle nationale qu'à celle des provinces, les Allemands considérant le niveau national comme le plus puissant, alors que les unités provinciales seraient davantage perçues comme des unités administratives. Ainsi, tout comme au Canada, on observe que la baisse des taux de participations aux élections est également très marquée aux deux niveaux de gouvernement.

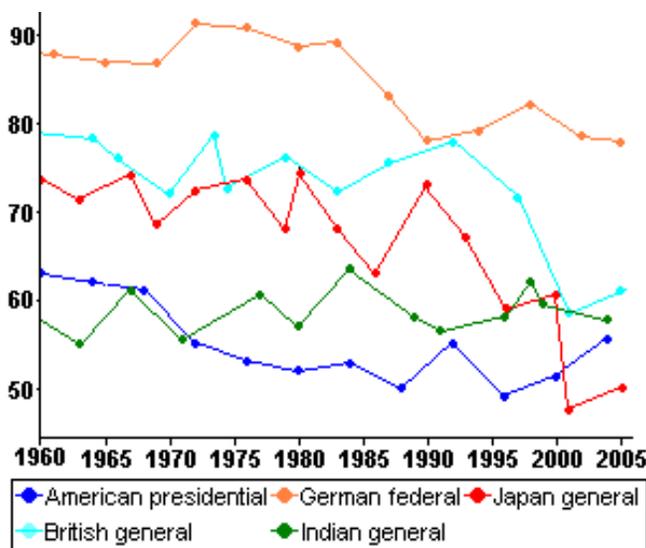
**Figure 2 : Allemagne. Taux de participation aux élections fédérales et provinciales depuis 1980**



Source : Chaire de recherche du Canada sur la démocratie et les institutions parlementaires, U. Laval.

La même tendance s'observe ailleurs dans le monde. À cet égard, toujours à partir des années 1990, la chute de la participation électorale apparaît vertigineuse en Grande-Bretagne, et tout à fait catastrophique au Japon (voir figure 3).

**Figure 3 : Participation électorale dans cinq grands pays**



Source : Chaire de recherche du Canada sur la démocratie et les institutions parlementaires, U. Laval.

Depuis trente ou quarante ans, nous avons pris l'habitude de considérer les États-Unis comme une exception, comme un pays où les gens ne vont pas voter. Il semble bien que l'exception soit maintenant devenue la règle. Ainsi, même à l'occasion d'une élection aussi historique que celle qui a porté Barack Obama à la présidence des États-Unis, seulement 60% des électeurs de ce pays se sont présentés aux urnes.

La plus grande surprise pour les spécialistes a été naturellement celle de la faible participation aux récentes élections municipales québécoises du 1<sup>er</sup> novembre 2009, notamment dans les cas de Montréal et de Québec.

À Québec, tout laissait prévoir un taux de participation élevé. Le maire, qui se représentait, était extrêmement populaire, l'honnêteté de son administration ne pouvait être mise en doute, et il faisait très beau le jour du scrutin. Pourtant, à cette occasion, le taux de participation n'a été que de 50%.

À Montréal, on aurait dû également s'attendre à un taux de participation record. En effet, l'incitation à aller voter était extrêmement grande puisque des allégations de corruption, notamment, pesaient contre les deux principales formations en lice. Or ce jour-là, à peine 38% des électeurs inscrits se sont prévalus de leur droit de vote. Selon Monsieur Massicotte, de tels taux de participation seraient inexplicables.

### **Pourquoi vote-t-on? Plusieurs facteurs rentrent en ligne de compte**

#### Facteurs individuels

Des caractéristiques individuelles feraient en sorte que certaines personnes seraient davantage portées que d'autres à exercer leur droit de vote. Ainsi, plus on est instruit et plus on aurait tendance à aller voter, ce qui serait vrai partout. De plus, on voterait moins quand on est jeune ou bien très âgé, pour des raisons évidentes dans ce dernier cas. Quant aux jeunes, ils auraient sans doute des défis plus immédiats à relever aux plans scolaire, professionnel, des relations amoureuses, etc. Mais une fois bien établis dans la vie, les jeunes seraient davantage intéressés par les enjeux électoraux. Notons que les

jeunes ont toujours moins voté que leurs aînés, mais que les jeunes d'aujourd'hui votent encore moins que leurs prédécesseurs.

#### Le mode de vie

On observe que gens mariés tendent à voter davantage que ceux qui ne le sont pas. Les gens pour qui la pratique religieuse constitue une valeur importante, de même que ceux qui sont établis depuis longtemps dans une municipalité, tendent aussi à aller voter de façon plus assidue. Les fonctionnaires, les gens relativement à l'aise, etc. exercent également leur droit de vote plus fréquemment que les autres.

#### Les facteurs institutionnels

Ils tiennent à l'agencement des institutions politiques qui dépendent des caractéristiques des lois électorales et des caractéristiques des régimes politiques. On convient que certaines de ces caractéristiques poussent ou découragent les gens à voter.

Pour obtenir des taux élevés de participation aux élections, certains pays ont rendu le vote obligatoire. Toutefois, il existe deux modalités de vote obligatoire qu'il faut bien distinguer. Dans un cas, il peut s'agir d'une simple prescription non assortie de sanctions. Alors, l'obligation d'aller voter n'aurait aucune incidence sur les taux de participation électorale. Il y a aussi le cas où le règlement doit être observé sous peine de sanctions. Mais comme les sanctions varient d'un pays à l'autre, elles n'auront donc pas le même effet sur les taux de participation.

En Australie, la sanction est d'environ 20 dollars canadiens. En Belgique, cela varie entre 25 et 50 Euros. Mais au Luxembourg, la sanction est de 200 ou 300 Euros. Généralement les sanctions sont relativement légères. Il n'en demeure pas moins que le vote obligatoire avec des sanctions, s'avère efficace et permet d'enregistrer des taux de participation de plus de 90%.

Par ailleurs, un système proportionnel découragerait moins la participation qu'un système majoritaire. Ainsi, si l'on vote dans une circonscription où l'on sait son candidat battu d'avance, alors il se peut qu'on n'aille pas voter. Et dans cette même circonscription, quand son candidat favori a toutes les chances de remporter son élection, alors on peut également décider de ne pas exercer son droit de vote. Par contre, quand le régime est dit proportionnel, alors chaque vote compte, où que l'on soit. Quand on compare entre les pays à scrutins majoritaires et à scrutins proportionnels, il semble que la participation soit toujours de quelques points de pourcentage plus élevée dans le cas où existent des scrutins proportionnels. Mais partout la tendance générale est à la diminution de la participation, de sorte que le processus électoral comme tel ne peut être mis en cause.

Il va s'en dire que ce sur quoi porte une élection, quant à ses enjeux par exemple, a une incidence certaine sur le niveau de participation. Au Canada, une élection fédérale attire proportionnellement plus d'électeurs qu'une élection provinciale. Au Québec, ce sont les élections scolaires qui attirent le moins de gens avec 8%. En France, on obtient des taux de participation relativement satisfaisants au niveau municipal parce que dans ce pays, ces élections constituent un test de popularité pour les partis politiques nationaux.

#### Le droit de vote et ce qu'on en fait

Aujourd'hui, le vote est considéré comme un droit. Un droit que l'on peut choisir de ne pas exercer. Mais pour beaucoup de gens, se prévaloir de son droit de vote constitue un devoir. C'est une chose qu'on est censé faire, même si le bénéfice que l'on retire du vote n'est ni immédiat, ni tangible. La socialisation aurait beaucoup d'effet sur la décision de voter.

Pourquoi les générations montantes boudent-elles les urnes? Selon Monsieur Massicotte, cela s'expliquerait par un changement culturel très profond qui se ferait sentir dans toutes les sociétés occidentales : soit le déclin du sens de l'obligation sociale. On veut être libre de ses choix. Alors, pourquoi ferait-on quelque chose sans discuter, surtout quand on n'est pas en mesure d'entrevoir ce que cela pourrait bien rapporter, etc.

Une socialisation politique mettant davantage l'accent sur le civisme pourrait contribuer à enrayer la progression de l'abstention.

### **Les conséquences de la non participation**

Nous sommes tous convaincus qu'une participation élevée aux scrutins est souhaitable mais qu'une forte abstention est inquiétante. En effet, une faible participation risquerait peut-être de mettre en doute la légitimité de nos institutions. Toutefois, les systèmes politiques semblent avoir la capacité de survivre plus que l'on pense à de faibles taux de participation. Aux États-Unis, de même qu'en Suisse, là où les taux de participation aux élections sont toujours faibles, rien n'empêche l'État de continuer à prendre ses décisions, etc.

Selon Monsieur Massicotte, la véritable tragédie serait celle-ci : les absents ont toujours tort. Le fait est que les partis politiques n'essaient pas de mobiliser tous les électeurs. Sachant que l'électorat réel n'est pas l'électorat total, ils confectionnent toujours leurs programmes politiques en fonction des gens prospères, des gens qui sont bien établis, bref des catégories de gens dont on sait qu'elles vont voter. Quand les personnes pauvres s'abstiennent de voter, quand les nouveaux venus moins bien intégrés, moins bien établis ne votent pas, alors les personnes les plus vulnérables, soit celles qui ont le plus besoin de l'État dans la société, risquent d'être victimes de leur propre abstention.

Je vous remercie.

## **Discussion**

**Jules Lamarre :** Si on considère le pattern généralisé dont vous venez tous les deux de nous entretenir, pourrait-on soutenir qu'il dépend en bonne partie du fait que les gens se sentent éloignés de leurs gouvernants qui font la preuve qu'ils ne contrôlent plus grand-chose, comme l'emploi notamment, à cause de la mondialisation?

**Marcel Blanchet :** Je ne suis pas sociologue, mais je suis d'avis que le sens commun est beaucoup moins présent qu'il ne l'était avant les dernières décennies. Maintenant, c'est du chacun pour soi. Nous avons même une Charte des droits qui vient mettre l'accent là-dessus. On fait valoir ses droits individuels et ensuite la collectivité importe moins. On n'aurait plus à se préoccuper des autres. À cause de la mondialisation, on a peut-être moins de prise sur ce qui nous importe dans l'immédiat, à cause des ententes qui se font entre les États. Mais le contraire peut être vrai. On peut vouloir s'élire

des gouvernements forts pour se prémunir contre ces États qui veulent nous en imposer. Je pense que c'est l'individualisme qui joue un rôle déterminant.

**Louis Massicotte :** La mondialisation n'est pas à mettre en cause. Les États peuvent décider de suivre ou de ne pas suivre certains impératifs de la mondialisation. Le politique conserve une capacité décisionnelle certaine. Exemple, la guerre. L'État moderne peut décider de faire la guerre. Par ailleurs, il ne faut pas voir que le mauvais côté de l'individualisme. Nos parents ont voulu s'émanciper d'une société qui était très oppressive. Dans les années 1940, le conformisme social était à ce point fort qu'un individu qui ne partageait pas les mêmes croyances religieuses, ou qui avait une conduite hors normes, se voyait parfois contraint de changer de ville pour recommencer sa vie. Les petites communautés charmantes sont parfois terriblement oppressives. La tendance lourde des trente – quarante dernières années est très certainement l'individualisme, soit cette volonté de s'émanciper. Je ne suis pas sûr que nos contemporains soient prêts à renoncer à ces acquis-là.

**Édith Mukakayumba :** Vos conclusions suggérant que les élus ne s'intéressent qu'aux gens qui vont voter, sont surprenantes. Je suis sur le terrain, à Montréal et ailleurs, et constate que la partie de la population socialement exclue, celle des jeunes des communautés culturelles minoritaires qui se font enrôler dans les gangs de rue par exemple, créent des institutions parallèles. Ces institutions qui peuvent miner le bon fonctionnement des institutions officielles. On observe de ces phénomènes à divers endroits.

**Louis Massicotte :** Des institutions démocratiques qui s'écroulent après une longue période de baisse de participation électorale, je n'en connais pas. J'ai regardé quels étaient les taux de participation électorale avant l'avènement d'Hitler, et ils étaient remarquables. Ils étaient de 80%, soit beaucoup mieux qu'en France et en Angleterre à la même époque. Des institutions parallèles peuvent se créer, oui, mais se substituer aux administrations de l'État, ça c'est autre chose. Quand il n'y a pas de démocratie, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'administration. Ce qui arrive, cependant, c'est que là où il n'y a pas de contrôle populaire, il y a des abus. Les institutions parallèles peuvent se créer, mais elles ne peuvent pas se substituer aux administrations de l'État. Ces administrations-là sont très fortes, elles sont très puissantes, ce sont des bureaucraties bien organisées. Ce qu'on gagne avec les élections, ce ne sont pas des bureaucraties, ce sont des gens qui contrôlent les bureaucraties.

**Aïda Kamar :** Le sujet est très complexe. Le survol fait par nos deux conférenciers est absolument remarquable. Il vient véritablement clarifier l'approche du problème. Toutefois, il y a un point qui me laisse perplexe. Vous dites que les gens religieux ont tendance à voter davantage. Si c'était le cas, je dirais que la proportion des gens religieux parmi les Québécois de diverses origines est importante, et ça ne fait pas davantage voter les membres de ces communautés.

Je me pose la question : qu'est-ce qui fait que des gens aussi différents, qui tout en étant citoyens, sont d'autres origines, et ne ressemblent pas à une jeune génération, qu'est-ce qui fait que ces catégories-là ne votent pas? Qu'est-ce qui fait qu'on vote de moins en moins, alors qu'on a de plus en plus de facilités à le faire, comme vous dites? Est-ce que quelque part ce n'est pas totalement ailleurs que se trouve le problème? Il réside peut-être dans le fait d'une non identification à tout ce qui se passe, dans l'absence d'un projet mobilisateur qui donnerait envie d'aller voter? Oui, certains sont concernés par le fait d'aller en guerre ou pas, par les grandes décisions politiques d'un état. Vous avez aussi fait allusion à l'importante participation lors de l'élection référendaire de 1995. Quelque part quelque chose peut interpeller les gens et faire en sorte qu'ils se sentent concernés. Par ailleurs les jeunes, qui d'habitude

sont assez sceptiques par rapport à tout cela, ont été très mobilisés lorsqu'ils ont vécu mai 68 en France. Ils ont eu la sensation claire de faire partie du changement en train de se produire. Aujourd'hui, les jeunes réalisent qu'ils ne peuvent pas changer quoi que ce soit.

Votre rôle de Directeur général des élections consiste à mettre en place la meilleure structure qui soit pour faciliter la participation électorale. Votre rôle ne consisterait-il pas également à faire en sorte de secouer les politiciens afin qu'ils mettent de l'avant des programmes électoraux inspirants. Évidemment, la démocratie va continuer, les institutions démocratiques ne vont pas crever, elles vont tenir le coup. Mais quand on regarde notre société, on se dit qu'elle nous appartient. Qu'on ait 20 ans, qu'on ait 30 ans, 40, 50, 60, qu'est-ce qui pourrait me faire comprendre qu'elle est mienne? Je pense qu'on est arrivé à une croisée des chemins où le citoyen, monsieur tout le monde, a besoin que l'on fasse en sorte de l'intéresser à aller voter.

**Marcel Blanchet :** Le problème, vous l'avez bien dit, c'est une question d'enjeux. Le référendum de 1995 en est une belle illustration. Il faut des enjeux. C'est certainement le problème du côté des élections scolaires pour lesquelles on enregistre des taux de participation étonnamment bas. Est-ce que les périodes électorales sont trop courtes? Tous les intervenants ont-ils suffisamment de temps pour se préparer? Aux niveaux scolaire et municipal, les élections ont lieu à dates fixes. On aurait donc suffisamment de temps pour faire valoir des enjeux. Mais au niveau provincial, les élus ont-ils vraiment le temps de mettre de l'avant de véritables projets de société? Il arrive que des élections soient déclarées subitement et on entre aussitôt en campagne électorale, le sprint final.

C'est d'abord aux partis politiques de faire le travail et de bien utiliser les médias pour relayer efficacement leurs programmes vers la population. Le Directeur général des élections peut inviter les différents partis à des rencontres aux cours desquelles discuter d'enjeux de société, mais il ne peut évidemment pas se substituer aux politiciens. Au cours des dernières années, tout le monde a noté l'absence de grands enjeux capables de retenir l'attention de l'opinion publique. Nous aurions atteint un plancher à cet égard.

**Louis Massicotte :** Le Directeur général des élections n'est pas le ministre de la démocratie. Il est le gestionnaire du processus électoral. On ne peut pas lui demander des comptes quand le taux de participation électoral baisse, sauf si les bureaux de votation sont mal situés ou si l'information concernant la journée de scrutin est diffusée de façon catastrophique.

En ce qui concerne la question religieuse à laquelle vous avez fait allusion, il faut noter que les constats dont nous avons fait mention ont été effectués au sein de certaines sociétés occidentales traditionnelles, là où la pratique religieuse constitue une valeur importante. Un immigrant peut être religieux, mais mal intégré à sa société d'adoption.

Par ailleurs, il apparaît évident que l'absence de projet mobilisateur ne favorise pas l'accroissement des taux de participation aux élections. Ceci me fournit l'occasion de signaler un phénomène particulier au Québec en matière de participation électorale, soit le comportement électoral de la minorité anglo-québécoise. Il explique en partie certaines variations dans le taux de participation aux élections provinciales. Ainsi, à Montréal, il y a deux communautés linguistiques. Or il se fait que le projet souverainiste est très mobilisateur; il est mobilisateur de ceux qui le favorisent et il est également mobilisateur de ceux qui s'y opposent. Ainsi, durant les années 1950, les taux de participation de la communauté anglophone de Montréal étaient particulièrement faibles. Ce qui se passait sur la scène

politique provinciale n'était sans doute pas très intéressant pour elle. Les choses importantes se passaient à Ottawa. Avec les années 1970, le mouvement souverainiste a pris de l'ampleur au Québec, tout comme le taux de participation de la communauté anglophone aux élections provinciales. Aux référendums sur la souveraineté, cette communauté a d'ailleurs enregistré les taux de participation les plus élevés. Mais depuis quelques années, les choses se sont calmées, tout comme les taux de participation de cette communauté aux élections québécoises. Ainsi, la communauté anglophone de l'ouest de Montréal a enregistré les plus faibles taux de participation aux dernières élections provinciales de 2007 et 2008. Rappelons que les Suédois obtiennent d'excellents taux de participation à leurs élections sans avoir à s'entredéchirer sur des questions identitaires, comme nous l'avons fait à l'époque du référendum de 1995.

**Philippe Allard :** En fait, le vote doit être conçu comme une des façons pour les gens d'exprimer leurs points de vue. Ce n'est pas la seule. Mais c'est la seule qui formellement permet un choix. Il faut fouetter les troupes pour faire sortir le vote. La désaffection des artistes, par exemple, est un autre symptôme de la faible participation des électeurs. C'est aux politiciens que revient le devoir de faire sortir le vote. Mais pour y arriver, il faut de l'argent, ça prend des bénévoles, etc. Ça m'amène à d'autres réflexions. Les façons d'exprimer son opinion dans la société m'apparaissent plus nombreuses et c'est peut-être ce qui fait diminuer l'importance d'aller voter. Il faudrait aussi faire allusion à la complexité de la société, au fait que les problèmes auxquels s'attaquent les politiciens, qu'ils soient péquistes ou libéraux, sont beaucoup plus complexes qu'ils ne l'étaient autrefois. Il leur faudrait posséder des compétences de gestionnaires, ce qu'ils n'ont pas. Au total, les citoyens se sentent également incompetents dans tout cela. C'est donc un sentiment d'impuissance généralisé qui tend à s'installer.

**Marcel Blanchet :** Vous avez raison de souligner qu'il existe maintenant différentes façons de s'exprimer avec les regroupements de différentes natures, les pétitions, etc. Est-ce que les gens se disent qu'ils se sont suffisamment exprimés et qu'ils auraient moins besoin d'aller voter? Peut-être. J'aimerais ajouter quelque chose à ce qui a été dit concernant nos nouveaux citoyens qui nous viennent d'autres pays. Dans leur pays d'origine, ces gens ont peut-être subi du terrorisme, un contrôle très rigoureux de la part de l'État, en contexte de dictatures par exemple. Lorsqu'ils arrivent ici, le fait de donner leurs noms à Élections Québec constitue un risque parce qu'ils savent que l'État disposera dorénavant d'informations les concernant. Cela préoccuperait beaucoup de nos nouveaux citoyens. À ce propos, nous avons un programme que je compte populariser davantage et qui s'appelle « Je vote au Québec ». Il s'agit d'un programme qui sert à expliquer notre système démocratique au Québec et à faire comprendre que nous demandons de l'information uniquement pour permettre aux citoyens d'exercer leur droit de vote, sans plus. Cela peut expliquer, au moins en partie, pourquoi nous nouveaux citoyens votent moins. Il faut les apprivoiser. Je pense à notre réalité politique qui est généralement bien différente de celle qu'ils ont connue avant d'arriver chez nous. Mais encore une fois, le fait pour les gens de disposer maintenant de divers canaux pour exprimer publiquement leurs points de vue sur divers sujets peut être également une explication.

**Magda Popeanu :** Je suis impressionnée par la qualité de vos présentations. Toutefois, il m'apparaît important de faire connaître mon désaccord sur certains points de vue que vous venez d'exprimer. D'abord, j'ai vécu une bonne partie de ma vie dans un pays communiste, la Roumanie, où les droits des individus n'étaient pas respectés. Et ce n'est pas vrai que j'ai peur de communiquer de l'information me concernant et à propos de mon vote. Au contraire, je fais de la politique active, je m'exprime, je suis militante, etc. Mais il y a plus. Vous soutenez qu'il n'y a aucune raison pour que les institutions

démocratiques s'écroulent tout à coup si les gens ne votent pas. Ainsi, je me suis demandé qui représente ces institutions démocratiques,... ce sont les élus qui le font au nom de quelques poignées d'électeurs. J'ai fait un petit calcul. Lors des dernières élections montréalaises, 40% des personnes inscrites sur les listes électorales se sont prévaluées de leur droit de vote dans le district où je me suis présentée comme candidate de Projet Montréal. Parmi ces gens qui ont voté, seulement 40% ont voté pour la personne qui a été élue. Cela signifie que cette personne a été élue par un électeur sur six. Dans le pays d'où je viens, au cours des années Ceaușescu, on enregistrait des taux de participation électorale de 97 et 99 %. Mais que veut dire une personne sur six dans un pays démocratique ?

**Louis Massicotte** : Mais il s'agit de taux de participation fréquents dans des pays démocratiques.

**Magda Popeanu** : Je suis troublée. Je crois que c'est une obligation sociale que de voter. C'est l'expression de notre liberté. Si l'on observe que les taux de participation tendent à diminuer partout depuis les quarante dernières années, il vaudrait peut-être mieux considérer que depuis quelques centaines d'années, au total, ils vont en augmentant. Il faut persister à trouver des moyens de les améliorer toujours en convainquant les gens que nous pouvons faire des choses ensemble, qu'il y a un idéal à mettre de l'avant. Il y a des projets mobilisateurs à mettre en route dans une ville comme Montréal qui est une force extraordinaire. Enfin, il faut se rappeler que la balkanisation des territoires est quelque chose qui peut se produire. C'est arrivé ailleurs.

Il faut savoir également que les immigrants ne se reconnaissent pas beaucoup dans les élus qui siègent au Conseil de ville de Montréal. On n'y trouve aucun arabophone, pas de Noirs, etc. Les nouveaux venus ne comprennent pas l'institution, ils ne comprennent pas l'organisation de la Ville. Ils ne comprennent pas à quoi sert la Ville. Beaucoup de gens que je respecte croient que la Ville ne sert qu'à ramasser les poubelles, et c'est faux. Les élus de la Ville sont des gens qui font, et doivent faire, de la politique, qui doivent convaincre les gens. J'ai choisi de vivre au Québec et au Canada parce que je crois fondamentalement au pouvoir de changer les choses.

**Marcel Blanchet** : Comment expliquez-vous la baisse de participation ? Est-ce que c'est un problème d'enjeux ?

**Magda Popeanu** : Je crois que c'est à cause de la mondialisation. Les valeurs tendent à s'uniformiser. Je pense aussi que le corporatisme en général joue un rôle non négligeable dans tout cela. L'espace public se rétrécit de plus en plus au profit de l'espace corporatiste. Tous ceux qui le peuvent tirent la couverture de leur bord. Heureusement, les machines électorales des libéraux, des péquistes, etc. fonctionnent très bien. Sinon, les taux de participation seraient encore bien plus désastreux qu'ils ne le sont.

**Édith Mukakayumba** : Vous êtes deux personnes capables de faire changer les choses. Les personnes qui se sont déplacées ce soir ont à cœur cette problématique dont nous débattons. Alors, pourriez-vous vous-même convoquer une rencontre pour stimuler ce débat qui ne fait que commencer ? Beaucoup des sous thèmes que nous venons d'aborder, comme la question des corporatismes, mériteraient également d'être documentés. Mais nous, nous en faisons le constat ce soir, nous n'avons pas la capacité d'amener ce débat sur la place publique. Il faut savoir que, depuis deux mois, nous avons approché plus de 600 personnes en vue de la présente soirée, dont tous les députés québécois, des niveaux provincial et fédéral, ainsi que bon nombre d'élus de la Ville de Montréal. Il y a eu des rappels, des courriels

personnalisés, etc. À défaut de se présenter eux-mêmes, nous pensions qu'ils enverraient peut-être leurs représentants. Ça n'a même pas été le cas. C'est troublant...

**Marcel Blanchet :** En ce qui me concerne, je suis disposé à poursuivre l'échange sur ce sujet qui m'intéresse au plus haut point. On pourrait se contacter à nouveaux.

Monsieur Blanchet doit nous quitter à ce moment-ci pour s'en retourner à Québec.

**Louis Massicotte :** J'ai été très ému par ce que vous avez dit, Madame Popeanu. Vraiment, je me rappelle quand on essayait d'expliquer le discrédit de la politique, le discrédit des politiciens à compter des années 1990, alors un des arguments que j'avais était de dire que les gens ont perdu leur repoussoir totalitaire. Durant les années 1950-1960, les gens savaient ce que c'était que le stalinisme ; dans les années 1930-1940, ils savaient ce que c'était que le nazisme, et ils étaient probablement plus indulgents vis-à-vis nos démocraties, en dépit des failles qu'elles présentaient, parce qu'ils savaient à quoi l'alternative ressemblait. Aujourd'hui, maintenant qu'on n'a plus ces repoussoirs-là, effectivement on a fini par oublier qu'il y a des choses dont on ne réalise la valeur que lorsqu'on les a perdues. Et lorsqu'on n'a pas peur de les perdre, on ne réalise pas ce qu'elles valent.

**Denis Woula N'Diaye :** Mon intervention porte sur la participation des jeunes. D'abord ce que je constate c'est que les jeunes ne sont pas aussi individualistes qu'on est porté à le croire. En effet, la plupart des acteurs qui ont incarné le changement ont souvent été appuyés par des jeunes. On a toujours l'impression qu'ils ne veulent pas participer, mais il pourrait bien s'agir que de préjugés. Ils ont conscience d'être en communauté. Mais c'est une conscience qui est différente.

Je crois personnellement que dans sa manière d'agir, dans sa manière d'être, la jeune génération prend conscience qu'elle est en communauté. Il s'agit de la rejoindre là où elle est, et de faire la démonstration de l'existence d'enjeux qui la touche. Le défi consistera à les approcher dans des environnements virtuels. Et je pense que Barack Obama a cherché à le faire.

**Louis Massicotte :** Sur l'individualisme. Il faut bien se comprendre sur les termes. Lorsque l'on parle d'une montée de l'individualisme, cela ne veut pas dire que les gens ont perdu le sens de la vie en société, ou qu'ils restent toujours dans leur coin et qu'ils ne parlent plus aux autres. Quand on utilise l'expression « montée de l'individualisme », du moins en Occident, ce qu'on veut dire par là c'est la tendance de plus en plus grande à refuser les contraintes collectives ancestrales et coutumières. C'est que dans une société traditionnelle, tout ce que vous devez faire est discuté par ceux qui sont nés avant vous, par l'encadrement social. Il y a 150 ans, vous ne décidiez pas avec qui vous alliez vous marier. La famille était impliquée, le consentement n'était pas acquis. Même que j'ai entendu dire que dans le Québec traditionnel, il y avait des mariages qui étaient arrangés par les parents. Et on m'a même ajouté que ces mariages n'étaient pas si malheureux que ça. Il reste que des idées comme celles-là aujourd'hui sont absolument irrecevables, suivant les normes contemporaines. C'est la même chose pour un tas de comportements sociaux. Nous n'acceptons plus que nos choix soient discutés. Nous l'acceptons de moins en moins bien, et c'est ça qui témoigne d'une « montée de l'individualisme ».

L'acte de voter est un choix qui nous est largement dicté par la socialisation et l'environnement. La première fois que je suis allé voter, c'était parce que ma mère m'avait dit d'y aller. Il y avait une élection scolaire et une de ses amies s'y présentait. Probablement que beaucoup de gens ont subi de telles incitations sociales. Ce dont je suis convaincu, c'est que les jeunes n'ont plus le sens de

l'obligation sociale. Ils s'intéressent à la politique parce qu'Obama est cool et parce qu'il nous mobilise, mais pas parce qu'ils se sentent obligés d'aller voter, que le candidat soit charismatique ou non.

**Denis Woula N'Diaye :** Je suis très optimiste à propos des prochains taux de participation. Il y a une certaine compréhension des enjeux de la part des jeunes et une certaine compréhension également de la force dont ils disposent et qui est liée à l'évolution technologique, notamment. Le jeune citoyen est également prêt à s'engager s'il sent que son intervention peut faire une différence. Dans le cas contraire, cela devient inutile. Nous sommes dans une période transitoire au cours de laquelle il y a un problème de non participation. Il va falloir informer les jeunes sur le fonctionnement du système électoral. Avec les outils qui existent maintenant, les jeunes communiquent mieux, ils collaborent mieux. Ils travaillent mieux. Il s'agit d'atouts sur lesquels miser pour l'avenir.

**Mour N Doye :** Mais comment se fait-il que nous ne soyons plus intéressés à aller voter alors que nos institutions démocratiques pourraient continuer à fonctionner comme si de rien n'était ? De mon point de vue, il y a un échec quelque part !

**Louis Massicotte :** Je suis expert en systèmes électoraux. Ce que vous mentionnez est vrai. On a même été gouverné à plusieurs reprises par des gouvernements qui avaient obtenu moins de voix que leur principal adversaire, ce qui m'apparaît le scandale absolu. Je vous avoue bien franchement que personnellement ça me met hors de moi. J'ai rencontré des gens qui, eux, sont en politique et qui appartiennent à une formation politique qui a perdu le pouvoir dans ces conditions-là. Et ils s'en fichaient comme de leur première chemise. On leur parlait de changer le système électoral, et ils répondaient non, non, non, non c'est bien tel que c'est. Des fois, ça joue contre nous, et d'autres fois on a le pouvoir à 100% et on est bien content. Ça s'est passé en 1966 quand j'étais trop jeune. Puis c'est arrivé à nouveau en 1998. Avant 1998, je me demandais bien comment les gens réagiraient quand cela se produirait. Si c'était arrivé au Parti québécois, je pense que là il y aurait eu de grosses manifestations. Mais c'est arrivé au Parti libéral. Les libéraux ont alors accepté la défaite sans faire de difficulté et les velléités de réforme qu'ils avaient manifestées ont été oubliées en cours de route. On s'imagine toujours que dans ces situations-là les gens vont se révolter. Et on est surpris de s'apercevoir que non, ils ne se révoltent pas.

Fin de la rencontre.

Nous remercions chaleureusement nos deux invités ainsi que les gens de la salle qui sont venus participer à cette rencontre qui, à nos yeux, en était une des plus importantes qui soient.

Compte rendu rédigé par Édith Mukakayumba, PhD et Jules Lamarre, PhD

[Maison de la géographie de Montréal](#)